

PIERRE HILLARD

Préface de Paul-Marie Coûteaux

Postface d'Édouard Husson

Minorités et régionalismes

dans l'Europe fédérale des Régions

FRANÇOIS-XAVIER DE GUILBERT



Combats pour la liberté de l'esprit

Collection dirigée par Jean-Paul Bled

Ouvrages parus :

Edouard Husson, *L'Europe contre l'amitié franco-allemande.*

Georges Berthu, *À chaque peuple, sa monnaie.*

Christophe Réveillard, *Sur quelques mythes de l'Europe communautaire.*

Jean-Paul Bled, *Une étrange défaite, le piège de Maastricht.*

Alain Bournazel et Étienne Tarride, *Pour des états-généraux de la souveraineté nationale.*

Michel Pinton, *L'Europe de Bruxelles ou la tentation impériale.*

Jean Foyer, *France qu'ont-ils fait de ta liberté ?*

Roland Hureaux, *Les hauteurs béantes de l'Europe.*

Ramu de Bellescize, *Comment rétrécir la France en plus grand.*

Michel Pinton et Édouard Husson, *Une histoire de France.*

Luc Beyer de Ryke, *Tocsin pour la Belgique.*

Jacques Estrambord, *Mœurs européennes...*

Collectif, *Quinquennat, dites-leur non !*

Georges Berthu, *Europe. Démocratie ou super-État.*

MINORITÉS ET RÉGIONALISMES
L'EUROPE FÉDÉRALE DES RÉGIONS

ENQUÊTE SUR LE PLAN ALLEMAND QUI VA BOULEVERSER L'EUROPE

5^e édition revue et augmentée



Source : *Charta Gentium et Regionum, Programme de Brno*,
op. cit., au dos de l'ouvrage, Munich, 1997.

Pierre Hillard

**MINORITÉS ET RÉGIONALISMES
L'EUROPE FÉDÉRALE DES RÉGIONS**

Enquête sur le plan allemand qui va bouleverser l'Europe

Préface de Paul-Marie COÛTEAUX

Postface d'Edouard HUSSON

5^e édition revue et augmentée

François-Xavier de Guibert

*Jamais les avertissements ne manquent aux
peuples dont la sûreté est menacée.*

Jacques Bainville

*D'ordinaire en politique, les effets sont
aperçus quand ils commencent à se produire,
c'est-à-dire quand il est trop tard.*

Jacques Bainville

PRÉFACE

LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'EUROPE À L'ALLEMANDE

A lire l'excellente étude de M. Pierre Hillard, étude qui est heureusement devenue un livre, on s'étonne que, parmi les innombrables futilités qui encombrent la presse française, une place si mince soit réservée à ce qui pourrait bien être l'un des thèmes majeurs des prochaines années, le réveil des irrédentismes ethniques partout en Europe et, point plus précis mais d'une immense portée, le patient travail que réalise l'Allemagne pour tout à la fois les réveiller, les fortifier et les utiliser aux fins de sa politique.

De tels sujets sont tabous : mais à part le Général Gallois (notamment dans son ouvrage « Bosnie » publié aux éditions l'Age d'Homme en 1996), mais aussi Michel Korinman directeur de la revue « Limes », auteur d'un roboratif « Deutschland Uber Alles », Michalon, 1998, Pierre Béhar (« L'Allemagne du I^{er} au IV^e Reich », Desjonquères, 1990), Hans-Rudiger Minow (« Von Krieg zu krieg », ouvrage à paraître en français), et plus récemment Michel Meyer avec « Le Diable est-il allemand ? » (Grasset, 2000), ainsi que les excellents ouvrages d'Édouard Husson, notamment « une culpabilité ordinaire » (aux éditions F.X. de Guibert), on déplorera la remarquable rareté des études consacrées à l'utilisation par l'Allemagne des minorités ethniques pour réaménager un continent qui, par deux fois en ce siècle, le fut sur ses défaites et qui, depuis sa « réunification » voici dix ans, a entrepris de modifier ces équilibres à son profit.

Or, nos vues sur l'Allemagne et sa politique restent prisonnières de deux certitudes qui ont été développées jusqu'à plus soif par l'école démocrate-chrétienne, laquelle, derrière Alfred Grosser et Joseph Rován, accapare depuis plus de trente ans les études germaniques se substituant au pourtant classique et plus subtil Vermeil, dont la thèse expliquant le nazisme non comme un accident mais comme le résultat de l'histoire allemande et de son rêve unitaire, fut hélas bien perdue de vue après ses éphémères succès d'après-guerre. Qu'a enseigné le couple Grosser-Rován ? Deux idées en tous points opposées aux écoles précédentes mais pourtant admises par presque tous : d'abord que l'Allemagne n'a plus, et même, ne

pourra jamais plus avoir de politique nationale, entendue comme une politique classique de puissance ; deuxième idée : les intérêts respectifs de l'Allemagne et de la France coïncident à ce point qu'on ne saurait concevoir entre les deux grandes puissances européennes nulle divergence majeure, et que l'on pourrait même fondre les diplomaties (c'est le pari, si manifestement raté jusqu'à présent, de la Politique Étrangère et de Sécurité Commune) et jusqu'à leurs instruments, puisque l'on poussa la suave confiance des années 70-80 jusqu'à ouvrir en 1989 deux ambassades communes franco-allemandes, aventure qui bien entendu tourna court. Ces certitudes, que certains commencent heureusement à dénoncer, comme le fit, l'un des premiers, Jean-Pierre Chevènement dans « France-Allemagne, parlons franc » (Fayard, 1995), devinrent si confortables que l'on n'en voulut pas démordre. Il faut dire qu'elles font aujourd'hui la principale matière du mol oreiller que constitue pour nos gouvernements successifs la mise en pilotage automatique de notre diplomatie, tentation constante du ministère des Affaires étrangères qui avait été expérimentée déjà entre les deux guerres par l'accrochage absolu de la politique française à celle de Londres et qui a donné les heureux résultats que l'on a vus. Aujourd'hui ce n'est plus Londres mais Berlin : il est entendu qu'une bonne Allemagne se voue toute entière à l'Europe, qu'une sage France se doit donc de faire de même, et que nulle divergence ne pouvait apparaître à l'horizon : nos diplomates en chambre n'en veulent point démordre. Il suffit pourtant de lire vingt pages de l'étude de Pierre Hillard pour comprendre que le mol oreiller est depuis longtemps dégonflé et que ce que l'on habille du noble appareil de l'amitié franco-allemande, à la mode de Paris, n'est plus qu'un pur et simple alignement.

A bien des signes, nous aurions pu avoir la puce à l'oreille sur le retour de l'Allemagne à une politique nationale : n'est-ce pas Bonn, puis Berlin, qui insista pour que la France ratifie la charte des langues régionales, charte qui émanait d'ailleurs d'un membre allemand du Conseil de l'Europe ? Cette Charte, sur la genèse de laquelle Pierre Hillard apporte de précieux éclaircissements, en dit long sur le dessein général de ses auteurs : la moindre de ses dispositions n'est pas l'autorisation donnée à certains membres de fantasmatiques « minorités » d'exiger de la République française que tous ses documents officiels soit rédigés dans leur langue, ce qui revient à rayer le vieil édit de Villers-Côtterets qui est aujourd'hui encore l'un des socles sur lequel la nation assoit son unité. Et c'est bien ce socle, cela va de soi, qui est visé. Ainsi ce projet pulvérise dans son cœur même une France qui, parce qu'elle n'obéit pas à une logique raciale ou ethniciste, ne peut trouver son ciment que dans des éléments culturels et politiques, principalement et pour aller vite, la langue et la loi. Ce n'est pas un hasard si l'Allemagne ignore le mot « nation » dont la traduction est fort problématique (on ne trouve ce mot en allemand que sous forme dépréciative, par exemple dans « die Grosse Nation », expression traditionnellement utilisée pour moquer la France) le terme approprié étant soit « Reich », terme remis en honneur lors de l'installation l'an dernier du « Reichstag » à Berlin, ou « Volk » (peuple), terme directement inspiré de la

conception raciale de l'appartenance. Nous mettre en demeure de ratifier la fameuse Charte, qui fourmillait du mot « peuple » et du mot « ethnie » et ignorer celui de nation, c'est vouloir que la France lâche le cœur même de sa logique politique – ce à quoi elle n'est que trop encline à consentir, par pure distraction d'ailleurs.

L'épisode de la Charte dite des langues régionales n'était qu'un parmi d'autres : la presse allemande daube souvent sur la manière dont la France traite ce qu'elle appelle ses minorités ethniques, que ce soit à propos du « peuple » corse, du « peuple » breton ou encore du « peuple » basque. Le même traitement est réservé à l'Italie, à l'occasion, et il fallut qu'un Sénateur romain, M. Vertone, dénonce les soutiens que M. Bossi et la Ligue du Nord recevaient d'Allemagne, par divers canaux, pour que l'on comprenne que cette politique de démantèlement des États était à peu près générale. On voit aujourd'hui un jeune élu du Conseil régional Rhône-Alpes, M. Patrice Abeille, se proclamer chef du gouvernement savoyard en exil et affirmer qu'il dispose de nombreux relais alpestres, ce que l'on veut bien croire... De même, ce n'est point un hasard si la Corse est de toutes les régions de France celle qui obtient la plus grande proportion, relativement à sa population, de subsides de Bruxelles, et de loin, au point de mettre très souvent en concurrence les services de Paris et ceux de la Commission (« si vous ne m'accordez pas ceci, Bruxelles le fera »...). M. Delors ne se réclamait-il pas de cette logique lorsqu'il lança, un beau jour de 1993, que « l'essentiel (était) que la Corse demeure(ât) en Europe ? »

La « Nouvelle Europe », dite « Europe des régions », dont le maître-mot serait la « subsidiarité » pourrait ainsi se passer aisément de l'État national, constatation qui peut se formuler d'une façon plus crue, peut-être polémique : l'Europe à la sauce allemande, c'est-à-dire ethniciste, peut fort bien se passer de la France et même la condamner à mort. Il suffit de remettre en cause le concept même de frontière, maître-mot de la logique nationale dont la vulgate moderniste, toute honte bue, ne fait désormais ni plus ni moins qu'un mur ; et il suffit, pour les effacer peu à peu, de multiplier les « coopérations transfrontalières » lesquelles fleurissent d'ailleurs de toutes parts des Pyrénées jusqu'aux Flandres et à l'Alsace. Jusqu'où peut aller la remise en cause des frontières et donc des États ? On en a une idée en voyant ce qui reste du plus faible d'entre eux, la Yougoslavie, dont le démantèlement fut minutieusement préparé au fil des années 70 par la « Communauté de travail » (traduction de « Arbeitsgemeinschaft ») dénommée Alpen-Adria, qui organisa la « coopération transfrontalières » entre la Bavière, plusieurs régions autrichiennes, la Slovénie et la Croatie au point que peu à peu ces deux régions eurent autant de relations économiques et culturelles avec l'Autriche et l'Allemagne qu'elles n'en avait avec Belgrade – il n'y eut que la Fondation pour les Études de Défense Nationale (FEDN) pour se pencher sur cette intéressante « Communauté », et publier un opuscule passionnant sur ses objectifs, ses moyens et ses méthodes¹ et en

1. Ivan Luben, « Une communauté transfrontalière en Europe : Alpen Adria », cahier de la FEDN, 1991.

déduire le risque d'une déstabilisation générale de l'Europe Centrale – sur quoi ladite fondation fut d'ailleurs incontinent dissoute avant que ses sombres prophéties se réalisent point par point...

Politique de l'autruche ? Pour voir tant de signes et surtout les comprendre, il faudrait que les Français aient su garder à l'esprit les cadres théoriques dont ils sont en principe les héritiers mais qu'ils ont promptement sacrifié à l'aventure européenne conçue comme devant dissoudre les frontières, les États, et les Nations au bénéfice du couple que forment le Continent et la Région, autrement dit la race (blanche) et les ethnies (ce qui est en allemand le couple roi de l'appartenance : Reich et Stämme). La France s'est toujours construite selon une logique non point seulement différente, mais exactement opposée, qui combine la diversité des origines de peuplement (c'est la philosophie même du droit du sol) et l'unité culturelle. La France est multiraciale, non multiculturelle – et, mieux, elle ne peut être multiraciale que si elle est monoculturelle. Cette unité toujours construite et donc toujours fragile trouve son couronnement par un intérêt supérieur qu'incarna longtemps le Roi, que l'on appela ensuite « Intérêt supérieur de la Nation », puis « Volonté générale », autrement dit le Bien Commun, la Res Publica et finalement la République.

Outre la masse incomparable d'informations méticuleusement référencées et pourtant fort claires qu'apporte l'étude de M. Pierre Hillard, qui fut pour moi d'abord un élève, et qui, dans ces affaires, pourrait bien devenir un jour un maître, le livre que l'on va lire frappe par l'ampleur des sujets, ou plus exactement du sujet qu'il aborde. De larges pans de l'actualité présente s'y déploient et s'y éclairent. Perspectives sombres, peut-être : mais n'est-ce pas dans l'épreuve que se retrouve, toujours, la logique republicaine de la politique de la France, c'est-à-dire la France elle-même ?

Paul-Marie COÛTEAUX
Député européen
26 janvier 2001

LA DÉSINTÉGRATION EN COURS DES ÉTATS EUROPÉENS

En terminant cet ouvrage au cours de l'été 1999, nous nous doutions des difficultés pour éditer le manuscrit. En effet, annoncer la décomposition des États européens en raison de l'action de l'Union européenne en général et de l'Allemagne en particulier, plaçait son auteur dans la catégorie des « conspirationnistes ». Affirmer que les élites allemandes ont toujours eu une vision de l'Europe consistant à la contrôler soit par la voie militaire soit par la voie politico-économique n'est pas correct quand, depuis des dizaines d'années, on vous ressassait des formules toutes prêtes comme l'inasable et utopique expression « amitié franco-allemande ». Qui plus est, les prétendus experts en géopolitique et relations internationales sont, sauf heureuse exception, insipides, vides, conventionnels, sans aucune culture classique, toujours prêts à aborder des sujets conformistes et... terriblement peureux. Une carrière, ça se soigne. C'est pourquoi, la sortie de la première édition de ce livre au début de l'année 2001 fut considérée par son auteur comme une sorte de miracle. Grâce soit rendue à son éditeur.

L'Allemagne, puissance terrestre, commence à recueillir le fruit d'un long travail de sape. Ayant encouragé la promotion du régionalisme, de l'ethnisme (à ne pas confondre avec la défense des identités, principe juste mais qui, dans la matrice mondialiste, devient une idée folle), de l'abolition des frontières étatiques, de l'aménagement du territoire ou encore de l'instauration d'un code civil européen parallèlement à la délégation de pouvoirs politiques et économiques à l'Union européenne, les États du vieux continent commencent à se craqueler. Pris en étau entre les forces régionales et supranationales montantes, ces États vidés de leurs prérogatives régaliennes sont en train de rendre l'âme. Le phénomène qui apparaissait comme impossible à la fin du ^{xx}e siècle commence à sérieusement inquiéter

les apparatchiks du système médiatique, universitaire et politique qui en sont les « idiots » utiles.

Il est vrai qu'après l'indépendance du Monténégro en 2006 et du Kosovo en 2008 détruisant définitivement la Yougoslavie, de nombreuses régions européennes à forte identité ont commencé à se sentir pousser des ailes. Ainsi, la montée en puissance de l'indépendantisme flamand, sous la houlette de la NVA de Bart de Wever depuis 2010, conduit à une instabilité chronique de l'État belge. La signature d'un accord, le 15 octobre 2012, entre le Premier ministre anglais, David Cameron, et le dirigeant écossais du Scottish National Party (SNP), Alex Salmond, prévoit un référendum sur l'indépendance de l'Écosse pour 2014. N'oublions pas la désintégration en cours de l'Espagne avec les menées sécessionnistes du Pays Basque et de la Catalogne. L'Union européenne à structure fédérale, comme l'a voulu l'Allemagne, doit affirmer son autorité complète sur la ruine et la désintégration des États.

Le phénomène de décomposition est en réalité plus profond encore. En effet, nous assistons au renforcement et à une forme de sécession de régions européennes purement artificielles. Pour la France, c'est le cas de régions comme « Rhône-Alpes », « Centre », « Midi-Pyrénées » ou encore « Pays de la Loire ». En effet, le président Hollande a déclaré, dans un discours tenu en octobre 2012 lors des États généraux de la démocratie locale, son ambition de confier la gestion des Fonds structurels européens aux régions. Ainsi, cette manne financière, véritable nerf de la guerre, sera gérée par une féodalité régionale traitant directement avec l'autorité supranationale de Bruxelles. Dans cette affaire, le pouvoir national sera contourné et court-circuité. En raison des disparités économiques entre régions, nous assisterons parmi les populations à des différences de traitement dans des domaines aussi variés que les soins médicaux, les salaires, l'éducation ou les impôts. Beaucoup de Français, comme de nombreux Européens, n'ont pas encore pris la mesure de cette tendance de fond. Les revendications ethno-régionalistes flamandes, catalanes ou écossaises colorent ces mouvements sécessionnistes ; mais le phénomène est le même, et là d'une manière incolore, pour les autres régions artificielles que nous avons citées ci-dessus dans le cas français. Le processus est déjà lancé puisque l'Alsace traite directement avec Bruxelles pour la gestion des Fonds structurels, depuis 2003, sans passer par l'autorité nationale. Ce « privilège » doit désormais être étendu à l'ensemble des régions françaises. C'est une condamnation à mort du pays d'autant plus que cette caractéristique s'associe au découpage en huit circonscriptions électorales de la France pour les élections européennes. Le député français au Parlement européen n'est plus le représentant de la nation mais est issu d'un bloc régional (le grand « Ouest », le grand « Est », le grand « Sud-Ouest »...). La féodalité triomphe et la France se meurt.

Cette féodalité financière et technocratique se retrouve à la tête des régions et des autorités supranationales comme le Parlement européen ou sa Commission.

Cependant, il ne faut pas oublier l'existence de nombreux groupes de pressions et d'intervenants en tout genre qui, tous, d'une manière ou d'une autre, travaillent à la mise à mort des États. Sans pouvoir tous les citer, nous pouvons présenter l'exemple du parti indépendantiste flamand, la NVA, dirigée par Bart de Wever. Issu d'un courant politique officiellement marqué bien à droite – bien que ce terme dans l'idéologie mondialiste n'ait pas grand sens sauf pour les benêts du suffrage universel –, ce parti indépendantiste, le premier de Flandre, met à mal l'unité de la Belgique. Les Flamands oscillent entre sécession de l'État belge ou autonomie accrue dans un cadre confédéral qui, tôt ou tard, débouchera sur la... sécession. Cette évolution fait dire avec justesse à Bart de Wever que « la Belgique s'évaporerait entre l'Europe et les régions ». L'action de ce parti est renforcée par une courroie de transmission. En effet, la NVA est membre d'un parti bicéphale au Parlement européen : les Verts/Alliance Libre Européenne (Verts/ALE). Les Verts dirigés par Daniel Cohn-Bendit sont associés à l'ALE, parti politique représentant de nombreux partis régionalistes indépendantistes comme l'ERC de Catalogne ou le SNP d'Écosse. Il est « amusant » de constater que la NVA pourtant classée bien à droite de l'échiquier politique est membre adhérent de ce parti¹. Ainsi, Bart de Wever travaille main dans la main – via le parti ALE – avec Daniel Cohn-Bendit, partisan d'un monde sans frontières et d'une gouvernance mondiale. Ajoutons que le président du parti ALE, Eric Defoort, est le cofondateur de la NVA. Dans ces conditions, le lecteur comprendra que la notion de partis dits « de droite » ou « de gauche » n'a aucun sens. Ils constituent en effet une seule et même tenaille dont le seul but est de déchiqueter les États dans le cadre d'un mondialisme triomphant. Le lecteur curieux regardera les sources de financement de ces partis. Ce sont les mêmes dans les deux camps.

Cette politique communautariste œuvrant en faveur d'une gouvernance européenne devant s'intégrer à une gouvernance mondiale touche tous les secteurs. Ainsi, le 16 février 2012, un Parlement juif européen a été créé dans les locaux du Parlement européen². Composé de cent vingt membres issus des pays de l'Union européenne mais aussi hors UE (Russie, Ukraine, Turquie, Géorgie... et même le rocher de Gibraltar), ce Parlement va défendre les droits d'une minorité qui n'a pourtant aucune assise territoriale reconnue en Europe. À partir du moment où l'on accorde un tel droit aux communautés juives d'Europe, il serait logique d'accorder les mêmes droits et une représentation politique aux communautés musulmanes, asiatiques, bouddhistes, shintoïstes, etc. La non-discrimination n'a pas de frontière. À ce rythme, il ne restera plus rien de la France et des États européens.

1. http://www.e-f-a.org/parties.php?name=*

2. <http://www.europe-israel.org/2012/05/le-parlement-juif-europeen-a-tenu-sa-premiere-session-generale-a-bruxelles/>

Cet éclatement en cours des États européens est un phénomène mondial, comme on peut le constater dans les pays du Proche-Orient, en Afrique, en Amérique du Sud, etc. Outre l'appui donné aux régions technocratiques et/ou ethniques, les élites issues des multinationales comme des groupes de pensées (Bidlerberg, Trilatérale, Bohemian Club, le Groupe des Trente et bien d'autres) poussent à la création de grands blocs continentaux se substituant aux États. Ce phénomène ancien dans le cas de l'Europe touche aussi l'Amérique du Nord. Cet ensemble géographique doit s'unifier par la création d'une entité appelée « Union nord-américaine » ou « Communauté nord-américaine ». Le principe d'unification lancé en mars 2005 au Texas à Waco par les chefs d'État américain, canadien et mexicain permettra l'émergence d'un bloc unifié qui verra les États, en particulier les USA, éclater³. Déjà le phénomène se fait sentir aux États-Unis où tout juste après la réélection de Barack Obama, des pétitions (*We the People*) lancées par de nombreux états fédérés mènent la danse. Pour le moment, c'est le Texas qui est à la pointe du mouvement. La crise financière et l'hispanisation rapide du continent accéléreront cet éclatement du monde américain dont l'évolution se rapproche de plus en plus du Bas-Empire romain. Cette tendance conduisant à la création d'un bloc nord-américain unifié est déjà chose acquise dans certaines élites bien informées de ce basculement colossal. Ainsi, le diplomate et normalien Michel Foucher a édité en 2010 un ouvrage de géopolitique intitulé *La bataille des cartes*. Il est intéressant de relever que son livre à la page 190 évoque les grands ensembles continentaux avec une légende où l'on peut lire « Union européenne », « Union africaine » et « Union nord-américaine ». En 2013, trois ans plus tard, à l'heure où sont écrites ces lignes, cette « Union nord-américaine » n'existe toujours pas. Michel Foucher aurait dû parler de l'ALENA. Il faut croire que son auteur a pris un peu d'avance.

Celui qui va lire ce livre, à condition d'être intellectuellement honnête et libéré de toute référence idéologique, va faire une véritable découverte. L'Allemagne, ou plus exactement ses élites – car dans cette affaire, le peuple allemand est lui aussi victime du mondialisme – met la pression pour parachever cet idéal de Reich germano-européen, décomposé ethniquement et technocratiquement, qui devra s'insérer théoriquement dans une gouvernance mondiale en liaison avec les élites anglo-saxonnes qui y travaillent continuellement depuis le traité de Versailles⁴. Pour le moment, les élites germaniques semblent jouer le jeu. Cependant, il ne faut pas oublier le poids et l'influence de la Russie, très liée à l'Allemagne. La crise de la dette, qui rend esclaves les États, est attisée par les élites financières. Véritable « allume-gaz »,

3. Voir notre livre *La marche irrésistible du nouvel ordre mondial*, aux éditions François-Xavier de Guibert, qui parle en détails de ce phénomène.

4. Pages 71-72 et annexe n° 5.

cette crise rend bien des services car elle permet d'accélérer le processus d'intégration supranationale dans un cadre fédéral et régional sans frontières étatiques. Sous l'impulsion de l'Allemagne cherchant à imposer sa doxa économique à toute l'Europe, la Commission européenne s'assure le contrôle des budgets nationaux. De même, le lancement du Mécanisme européen de stabilité (MES), chargé de la gestion des crises financières de la zone euro sous la direction d'un groupe d'oligarques bénéficiant d'immunités et de privilèges exorbitants (voir en particulier les articles 32 et 35) sous l'égide de son dirigeant allemand Klaus Regling, conduit à une Union européenne dictatoriale prête à sacrifier sur l'autel de Pergame les peuples européens. C'est une situation qui semble, à vue humaine, sans issue. Cependant, ce mal profond et destructeur véhiculé par le mondialisme et qui ressemble tant à un noachisme⁵ en cours de réalisation ne peut aboutir, ce serait à désespérer de la Providence.

Pierre HILLARD
Paris, janvier 2013.

5. Il est intéressant de noter que le Congrès des États-Unis a adopté le 26 mars 1991, dans le cadre de l'*Education Day*, un document (H.J.RES.104.ENR) rappelant que le noachisme constitue le socle de la société américaine.

INTRODUCTION

Depuis le début de la décennie 90, un monde nouveau a surgi. L'Europe de l'Est, soumise à l'autorité russe de Lübeck à Trieste, s'est dégagée de son emprise avec la chute du communisme. Ce changement a conduit à une double situation : la réunification allemande et la fin de la dépendance des pays d'Europe centrale et du Sud-Est vis-à-vis de l'ex-Union soviétique. Même le corps russe a subi des transformations avec la perte de vastes territoires que les tsars avaient rattachés, au cours des siècles, autour du Patriarcat de Moscou. Les États baltes, du Caucase, d'Asie centrale, ainsi que l'Ukraine et la Biélorussie ont obtenu leur indépendance.

Nous assistons donc à un émiettement d'entités politiques, doublé d'économies à restructurer entièrement. Cet éclatement n'est pas sans rappeler la situation de l'Europe de l'Est, au moment de la Paix de Brest-Litovsk en 1918, si avantageuse à l'Allemagne de Guillaume II. Cette situation, largement favorable aux ambitions allemandes, fut balayée par la victoire des alliés. Par la suite, le Traité de Versailles se chargea de faire disparaître l'Autriche-Hongrie, laissant à la place un chapelet de Serbies, de Croaties et de Slovénies en Europe centrale. Ce résultat, issu directement des quatorze Points du président Wilson, reposait sur le principe du « Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », ou plus exactement, du respect à avoir à l'égard de tous les particularismes. Ces Tables de la Loi se révélèrent fragiles face aux réalités politiques et historiques en Europe. En effet, le Traité de Versailles bafoua tous ces principes, car il était impossible, compte tenu de l'enchevêtrement des peuples en Europe centrale, d'ajuster les frontières étatiques aux frontières ethniques, tout en empêchant l'Allemagne de s'agrandir territorialement. Aux yeux de la France et de la Grande-Bretagne, il eût été un comble qu'un pays vaincu sorte de la guerre plus vaste et plus peuplé qu'à ses débuts. En regardant une carte ethnographique représentant les peuples en Europe de l'Est, après la Première Guerre mondiale, nous constatons la présence d'une myriade de peuples allogènes enfermés dans les frontières de pays dont la population majoritaire détient le pouvoir politique. Bien que des garanties juridiques eussent été prises dans le Traité de Versailles en faveur de ces nombreuses minorités, l'ensemble s'agitait, tel un chaudron en ébullition. Le nationalisme exacerbé de tous ces peuples d'Europe de l'Est entre eux entraînait une tension perpétuelle qui ne pou-

vait profiter qu'à l'Allemagne. En effet, depuis des siècles et en raison de sa position géographique qui la met en contact direct avec eux, l'Allemagne entretient avec ces pays d'étroites relations, le tout renforcé par la présence de nombreuses populations allemandes qui, au cours du temps, ont essaimé et constitué des communautés plus ou moins importantes et bien vivantes. Ces communautés allemandes n'ont jamais oublié d'où elles venaient. Ainsi, par des voies aussi variées que militaires, économiques, religieuses et culturelles, l'Allemagne a été happée, de son propre chef, vers ces vastes étendues qui, au-delà de la variété des peuples, offraient la particularité commune de présenter une indéniable fragilité politique propre à attirer toutes les convoitises (à l'exception de quelques cas, comme par exemple, l'Empire lituano-polonais au XV^e siècle). Même la Russie, régulièrement secouée par des purges sanglantes et des coups d'état, connut l'arrivée de populations allemandes appelées par Pierre I^{er}, puis surtout par Catherine II. Certains de ces Allemands occupèrent les nombreux secteurs de l'administration, tandis que la masse paysanne se regroupait dans des lieux déterminés pour se consacrer à l'agriculture. Cependant la Russie, à la grande différence de l'Europe centrale, ne tomba jamais sous la fêrule allemande, même si des liens nombreux et profonds s'ébauchèrent. Sa vaste étendue territoriale, sa population importante et une volonté politique quasi continue de défendre les intérêts russes offraient un bloc trop indigeste, un rempart trop solide, comme la Manche pour l'Angleterre. Ainsi, deux pôles se sont constitués, l'allemand et le russe. L'Europe centrale offre donc l'espace dans lequel ces deux mondes, en un pas de deux, s'affrontent. Mais cet affrontement n'eut pas toujours les accents d'un « lac des cygnes ». En effet, la Deuxième Guerre mondiale porta un coup terrible à la présence germanique dans tout l'Est européen. Des millions d'Allemands durent quitter des territoires qu'ils habitaient depuis des siècles. Le monde russe imposa sa loi jusque sur l'Elbe quasiment sur la ligne de front qui opposait Germains et Slaves au X^e siècle. Avec une concision toute romaine, Fontenelle disait : « Il est certain, et les peuples s'en convaincront de plus en plus, que le monde politique, aussi bien que le physique, se règle par nombre, poids et mesure »¹. Ainsi, la disparition du système communiste et non de ses dirigeants, la déliquescence des pouvoirs politiques à l'Est, en priorité dans l'ex-URSS, l'obsolescence des structures économiques, une Allemagne unie et première puissance économique du continent, aboutissent à un basculement complet de la situation. La force russe s'étant retirée, suivant le principe des vases communicants, l'Allemagne découvre, comme aux plus beaux temps de son histoire, des possibilités de retour qui se concrétisent par des investissements en flèche, un renouveau de la culture allemande, la découverte des restes de la présence germanique, sous la forme de minorités allemandes dispersées en Europe de l'Est et le souhait très vif d'associations de réfugiés originaires de ces contrées de revenir s'installer dans les territoires de leurs pères.

1. Fontenelle in : Jacques BAINVILLE, *Les conséquences politiques de la paix*, Paris, Éd. Fayard, 1920, p. 10.